



Qui est Dominique Bourg ?

né le [11 août 1953](#) à [Tavaux \(Jura\)](#), est un [philosophe franco-suisse](#), [professeur](#) honoraire à l'[université de Lausanne](#), spécialiste des questions environnementales. Il a présidé jusqu'en décembre 2018 le conseil scientifique de la [Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et](#)

[l'homme](#).

Il se présente aux [élections européennes de 2019 en France](#) à la tête de la liste « Urgence écologie », qui obtient 1,82 % des suffrages

Biographie :

Dominique Bourg a un [doctorat](#) de l'[université Strasbourg II](#) (1981) et un doctorat de l'[EHESS](#) (1995)². Il présente une [habilitation universitaire](#) en philosophie ([université Lyon 3](#), 1998)³.

Il a enseigné à l'[Institut d'études politiques de Paris](#) et à l'[université de technologie de Troyes](#). Il est ensuite nommé en 2006 professeur ordinaire à la faculté des [géosciences](#) et de l'environnement de l'[université de Lausanne](#). Il a été directeur de l'Institut de politiques [territoriales](#) et d'environnement humain de la même université (2006-2009)⁴.

Il est retraité de l'université et réside à [Pully](#), en [Suisse](#)⁵.

Officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite.

Lauréat du prix du « Promeneur solitaire » (2003) et du prix Veolia de l'environnement (2015).

Activités institutionnelles et éditoriales :

Ses domaines de recherche concernent notamment l'éthique du développement durable², l'étude de la pensée écologique, les risques et le principe de précaution, l'économie circulaire et la démocratie écologique.

Il a fait partie de la commission [Coppens](#), de 18 membres, qui a préparé la [charte française de l'environnement](#)⁶.

Il codirige, avec Alain Papaux, la collection « Développement durable et innovation institutionnelle » aux PUF, la revue *La Pensée écologique*⁷ et le *Dictionnaire de la pensée écologique* (2015). Il codirige, avec [Philippe Roch](#), la collection « Fondations écologiques » chez [Labor et Fides](#). Il est membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*⁸, membre du conseil scientifique de la revue *Écologie & Politique* et conseiller scientifique de la revue *Futuribles International*.

Il a été membre du conseil scientifique de l'Ademe.

Président du conseil scientifique de la [fondation Nicolas-Hulot](#) jusqu'en janvier 2019, il quitte ce poste pour les élections européennes de 2019. Il est membre du conseil d'orientation de la fondation La Fabrique écologique⁹ et préside le conseil scientifique de la Fondation Zoein¹⁰.

Élections européennes 2019

Aux [élections européennes](#) de mai 2019, il mène la liste « Urgence Écologie » et s'affirme partisan d'une [écologie intégrale](#)¹¹. La liste inclut¹² [Antoine Waechter](#) du [Mouvement écologiste indépendant](#)¹³, [Delphine Batho](#) de [Génération écologie](#)¹⁴, [Loubna Méliane](#) du [Parti socialiste](#) et [Sébastien Nadot](#) du [Mouvement des progressistes](#) fondé par [Robert Hue](#)¹⁵. Elle est également soutenue par [Jean-Luc Bennahmias](#) et une partie des membres de l'[Union des démocrates et des écologistes](#) fondée par [Jean-Vincent Placé](#)^{16,17}. **Selon *Les Inrockuptibles*, elle est celle qui propose les mesures écologistes « les plus drastiques », et la seule à proposer la création d'un impôt**

de solidarité écologique sur la fortune¹⁸. Elle recueille 1,82 % des suffrages¹⁹ et n'obtient aucun élu, étant sous le seuil des 5%.

Publications :

- *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, avec Kerry Whiteside, éditions du Seuil, coll. « La République des idées », Paris, 2010 (ISBN 9782021022988)
- (dir.) *Pour une 6^e République écologique*, Paris, éditions Odile Jacob, 2011 (ISBN 978-2738127273)
- *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, Puf, 2013 (ISBN 9782130606314)
- *Quand l'écologie politique s'affiche : 40 ans de militantisme graphique*, Éditions Plume de carotte, 2014
- *La Pensée écologique. Une anthologie*, avec Augustin Fragnière, Paris, Puf, coll. « L'écologie en questions », 2014, 896 p. (ISBN 978-2-13-058444-5)
- *Dictionnaire de la pensée écologique*, avec Alain Papaux, Paris, Puf, 2015, 1120 p. (ISBN 978-2-13-058696-8)
- *L'Âge de la transition : En route pour la reconversion écologique*, avec Alain Kaufmann et Dominique Méda, Les Petits matins, 2016, 236 p. (ISBN 978-2-36-383221-4)
- *Écologie intégrale : Pour une société permacirculaire*, avec Christian Arnsperger, Puf, 2017, 204 p. (ISBN 978-2-13-079246-8)
- *Le Choix du pire, de la planète aux urnes*, avec Corinne Lepage, Puf, 2017.
- *Une nouvelle terre. Pour une autre relation au monde*, Éditions Desclée de Brouwer, 2018, 240 p. (ISBN 978-2-22-008815-0)
- *Inventer la démocratie du XXI^e siècle. Une Assemblée citoyenne du futur*, D. Bourg et alii, L.L.L., 2017.
- *Le marché contre l'humanité*, Paris, Puf, 2019, 167 p. (ISBN 978-2-13-082265-3)
- (coll.) *Retour sur Terre : 35 propositions*, PUF, 2020, 96 p. (ISBN 978-2130826538)

Conférences et débats

- *Planète : état des lieux et perspectives. Effondrement, dramatisation, idéologie... où en sommes-nous ?* 29 novembre 2018, Villa Dutoit, Genève²⁴
- *La planète prend l'eau*, Dominique Bourg et François Jarrige, 28 mars 2019, Uni Dufour, Genève²⁵
- *La productivité déglingue le vivant*, 3 octobre 2019, 5 et 6 novembre 2015, MIA, Genève²⁶

Il dirige avec Alain Papaux la collection «L'écologie en questions» et la publication en ligne <http://lapenseeetecologique.com> aux Puf ; il est membre du comité scientifique de la revue VertigO.

*_*_*_*_*_*_*

Lu dans LA Croix 18-03-2019 :

Dominique Bourg est un spécialiste de l'environnement. « Une des raisons pour lesquelles on ne réussit jamais, c'est que ça passe toujours au second plan », regrettait-il sur France Inter. Auteur de nombreux ouvrages, en particulier *Dictionnaire*

de la pensée écologique (Avec A. Papaux, Puf, 2015) et *Une nouvelle Terre. Pour une autre relation au monde* (Desclée De Brouwer, 2018), **il a théorisé le concept de « l'écologie intégrale ».**

Dominique Bourg : « La cause environnementale impose de tout changer »

« Le pape nous dit que le respect d'autrui et le respect de la nature vont de pair »

Dans un entretien avec *La Croix* en octobre 2017, Dominique Bourg développait ses idées en faveur de l'environnement et du développement durable, revenant sur son livre écrit avec l'économiste Christian Arnspenger, *Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire* (Puf, 2017).

« Nous partons du concept d'« écologie intégrale » développé par le pape François, expliquait-il. Crise écologique et crise sociale sont intrinsèquement liées. La culture du déchet, nous dit *Laudato si'*, non seulement casse les équilibres naturels de notre planète, siphonne ses ressources, mais elle fait des hommes eux-mêmes des déchets. Sans travail, sans place, projetés en dehors de tout, un nombre croissant d'êtres humains se trouvent condamnés. Le pape nous dit que le respect d'autrui et le respect de la nature vont de pair. »

La croix 28-08- 2018 :

La Croix : Peut-on avoir le sentiment que la politique ne parvient jamais à respecter les objectifs qu'elle se fixe en matière d'écologie ?

Dominique Bourg : Mardi 28 août, la démission de Nicolas Hulot a été la énième preuve de ce constat. L'espoir aurait été permis si Emmanuel Macron avait lui-même pris au sérieux sa propre formule du « *en même temps* ». Il aurait pu mener une partie de son action, redresser un certain nombre d'indicateurs économiques et « en même temps » engager des réformes au long cours sur des questions écologiques de fond.

Au long terme, agir pour la protection de l'environnement implique nécessairement de remettre en cause des dogmes sur lesquels s'est bâtie notre société, comme le mythe de la croissance. Dans un premier temps, Emmanuel Macron aurait toutefois pu agir de telle sorte que la contradiction entre le « mainstream » économique et ce qu'exige l'écologie n'aurait pas été immédiate.

Avez-vous des exemples concrets dans lesquels ces deux impératifs auraient pu être conciliés ?

D. B. : Il aurait fallu lancer un véritable plan d'infrastructures pour décarboner l'énergie, comme l'ont proposé l'économiste Pierre Larroutou et le climatologue

Jean Jouzel. Cela aurait permis dans un premier temps de créer des emplois, et n'aurait donc pas été contradictoire avec une relance de l'économie.

En ce qui concerne la biodiversité, le texte que le gouvernement s'apprête à faire ne sert à rien. Nous faisons face à un effondrement du vivant. Certaines interdictions, comme l'huile de palme, sont absolument nécessaires. « En même temps », il faut mettre en place une véritable politique d'agroécologie, qui se passerait des pesticides et utiliserait moins d'énergie.

Le dernier point est l'économie circulaire. À l'instar de la Fondation 2019, je défends la mise en place d'une « **TVA circulaire** ». Il faudrait un système dans lequel les produits qui dégagent des externalités environnementales plus faibles que les autres voient leur taux de TVA baisser. Il faut aussi imposer pour certains produits des taux de matières secondaires (recyclées) ou biosourcées, destinés à croître.

Il s'agit de faire basculer le marché et de réorienter progressivement le système productif. Ces mesures ont un impact économique limité, mais ont des conséquences fortes pour l'environnement. Cela permet d'avancer sur les questions écologiques sans mettre le système en danger dans l'immédiat.

Pourquoi, dans la pratique, ne parvenons-nous pas à agir ?

D. B. : Le « *en même temps* » que prônait Emmanuel Macron, et qui était la clé, quelque chose d'extraordinaire, n'a jamais eu lieu. Nous ne sommes jamais sortis du cadre d'une politique néolibérale. Cette politique néolibérale est clairement définie dans l'article 3 alinéa 5 de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques : les mesures de protection du climat qui iraient à l'encontre du commerce international et de sa progression sont à prohiber. Si nous restons dans cette perspective, nous n'en sortirons jamais.

Les hommes politiques sont devenus des facilitateurs du commerce international. S'ils étaient de véritables gouvernants, soucieux du bien public, ils n'hésiteraient pas à interdire et à recadrer les actions économiques lorsqu'elles deviennent dangereuses pour la société. Cette dimension essentielle de la politique s'est aujourd'hui perdue. Dans l'idéologie néolibérale à l'échelle mondiale, les États sont devenus des agents économiques comme les autres.

L'action publique est-elle condamnée à l'impuissance ?

D. B. : Bien sûr que non, il n'y a pas de fatalité. Pour qu'une politique environnementale soit forte, elle doit toutefois avoir été soumise au vote des citoyens et être au cœur du projet gouvernemental. Il faut que l'État tape du poing sur la table et impose de changer la trajectoire industrielle du pays au nom du bien public, en

passant outre les revendications des lobbys et des syndicats. Gouverner, ce n'est pas seulement se préoccuper des enjeux financiers.

L'écologie a-t-elle un statut à part en politique ?

D. B. : Oui. La cause environnementale possède une spécificité : elle impose de tout changer. C'est très difficile. La frange de la société qui adhère à l'idée de remettre en question son rythme et ses modes de vie est infime. Nous sommes comme les Romains avant la chute de l'Empire, nous ne voulons pas ouvrir les yeux. C'est le rôle de nos gouvernants de nous avertir. Si nous étions dans un monde idéal, ceux qui dirigent le pays auraient le courage politique de prendre des décisions fortes en s'appuyant sur les préconisations d'une littérature scientifique très abondante.

Faut-il pour cela qu'un parti écologiste accède au pouvoir ?

D.B : Le parti Europe Écologie-Les Verts (EELV) a en grande partie ruiné sa crédibilité. L'époque du gouvernement Hollande a encore rogné un capital de sympathie minimal. Nous avons besoin d'un renouveau en matière d'écologie politique, d'une nouvelle garde. Il faudrait, sans nier les partis, créer une fédération transpartisane qui regroupe tous les élus prenant ces questions au sérieux – il y en a d'ailleurs dans les rangs de La République en marche. **Les objectifs écologiques ne doivent pas être soutenus par une seule formation politique.**